



SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT
DU SAGUENAY [CSQ]

MA RÉALITÉ. NOTRE VOIX. MON SYNDICAT.

ICI
SES



T 418.549.8523

F 418.549.9966



ses@lacsq.org



ses-csq.com



895, rue Bégin, Chicoutimi, Québec, G7H 4P1

20 juin 2024 ▪ Vol. 52 # 22

MOT DU PRÉSIDENT



La fin d'une grosse année, en a-t-on des petites?

Pour certains, vous êtes déjà en vacances, pour d'autres, il ne reste que quelques jours.

On peut dire que nous avons eu une grosse année 2023-2024, particulièrement marquée par le contexte de négociation. Après un automne empreint par plus de huit jours de grève en trois séquences distinctes, du jamais vu depuis les années '80, nous avons eu une proposition de règlement à la fin décembre,

règlement entériné lors d'une assemblée générale que je pense historique en raison du nombre de personnes participantes.

Maintenant que la négociation est derrière nous, il nous reste à s'approprier la nouvelle entente collective où plusieurs items apporteront des changements importants dans la tâche et les conditions de travail des enseignants. On peut penser, entre autres, à toute la restructuration de la façon de rémunérer les enseignants, aux aides à la classe, aux nouveaux statuts E2 ou encore à l'ouverture grandissant sur le télétravail et j'en passe! À l'automne prochain, vous serez informés de tous ces changements, nous vous tiendrons au courant.

En plus des changements dans nos conditions de travail, l'année 2024-2025 ainsi que les suivantes seront également marquées par un changement de garde au sein de l'Exécutif de notre fédération et de notre centrale. En effet, en raison du départ de deux personnes, deux piliers de la fédération, soit Mme Josée Scalabrini, notre présidente, qui a marqué profondément notre Fédération lors de son mandat ainsi que du départ de Mme Brigitte Bilodeau, vice-présidente au volet pédagogique et professionnelle, il y a eu des élections. À

la suite de celles-ci, M. Richard Bergevin sera le nouveau président de la FSE, alors que Mme Karine Nantel prendra la place de Mme Bilodeau. Deux nouvelles conseillères, Mme Natacha Blanchette ainsi que Mme Martine Provost complètent l'Exécutif. Ces derniers pourront encore compter sur l'expérience de notre vice-président aux relations de travail, M. Luc Gravel, ou encore sur notre secrétaire-trésorier, M. Martin Hogue. Pour ceux et celles qui veulent voir toute l'implication de Mme Scalabrini auprès de la profession enseignante, je vous encourage à regarder la vidéo suivante : https://www.youtube.com/watch?v=V7j2hePRX_8



- Richard Bergevin, élu à la présidence en mai dernier,
- Karine Nantel, élue au poste de 1^{re} vice-présidente,
- Natacha Blanchet et Martine Provost aux postes de conseillères.
- Luc Gravel, 2^e vice-président et Martin Hogue secrétaire-trésorier, poursuivent leur mandat au comité exécutif.

En ce qui concerne la CSQ, deux des cinq postes de l'Exécutif seront en élection. Elle se tiendra la semaine prochaine lors du Congrès CSQ où vous serez représentés par une délégation de sept personnes.

Bon, arrêtons de parler du futur, de l'an prochain... Parlons du présent! Votre année se termine, profitez de vos vacances, du moment présent, de vos proches et de votre famille.

Encore une fois, vous pouvez dire : mission accomplie! Merci pour votre travail et à l'an prochain!

Jean-François Boivin, président

— PAIEMENTS PENDANT LA PÉRIODE ESTIVALE

Depuis quelques années, le Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay prélève un montant sur chaque paie pour que les enseignants soient rémunérés durant toute l'année. Ce système s'appelle l'ajustement 10 mois. Les montants se cumulent même si vous êtes en assurance salaire courte durée, en congé de maladie, de maternité, de retrait préventif ou d'accident de travail. Ces montants cumulés vous permettent donc de recevoir des paiements pendant la période estivale, les congés mobiles et les jours fériés.

La seule différence dans ce fonctionnement est entre les enseignants réguliers à temps plein et ceux à statut précaire détenant un contrat à temps partiel. La somme cumulée pour un enseignant à temps plein sera répartie pendant l'été, donc ceux-ci reçoivent des montants en continu pendant l'été. Pour les enseignants à statut précaire à contrat à temps partiel, la somme totale du montant accumulé est versée à la fin de l'année scolaire.

Peu importe votre statut, que vous soyez absent pour cause de maladie ou non du travail, vous recevrez votre ajustement 10 mois.

De plus, vous pourriez recevoir un dépôt supplémentaire le 4 juillet si vous avez droit à des montants pour dépassement d'élèves ou un remboursement de la banque de congés de maladie monnayables pour 23-24.

SÉCURITÉ D'EMPLOI 2024-2025

À la suite du mouvement volontaire du 13 juin, voici les postes qui sont demeurés et qui seront offerts à la séance d'affectation. C'est le portrait actuel. Il peut y avoir d'autres ouvertures ou encore des fermetures selon la variation de la clientèle.

Champ 1 – primaire

9 postes école/commission

Champ 3

4 postes à La Source/Jean-Fortin

1 poste à L'Étincelle

1 poste à Médéric-Gravel

2 postes à Fréchette

Champ 4

8 postes à École/commission

Champ 7

5 postes Écoles/commission

Champ 1 – secondaire

2 postes Grandes-Marées

1 poste L'Odyssée

Champ 11

1 poste à Grandes-Marées

Champ 12

1 poste à Grandes-Marées

Champ 13A

1 poste à Fréchette

1 poste à Grandes-Marées

Champ 13B

2 postes à L'Odyssée

Champ 14

1 poste à L'Odyssée

Champ 17

1 poste à Grandes-Marées

1 poste à Charles-Gravel

2^e séance de mouvement volontaire : 6 août 2024 à 8 h, à la salle publique du CSS des Rives-du-Saguenay. Pour participer au 2^e mouvement volontaire, vous devez vous avoir inscrit au premier mouvement, que vous y ayez assisté ou non.

NOUVELLE CONVENTION

Sur notre page d'accueil du site Internet du SES (ses-csq.com), il y a un bouton « Nouveautés – Convention collective » afin de vous informer des changements apportés à celle-ci.



Présentement, vous y retrouverez une brochure expliquant les aides à la classe, les principes généraux du nouveau statut enseignant E2 ainsi que les impacts de la rétro sur l'assurance-emploi, le RQAP, l'invalidité, le RREGOP et l'indemnité de remplacement du revenu.

Nous vous invitons à consulter régulièrement cette page.



Un tirage de 3 certificats-cadeaux de 50\$ chez Renaud-Bray sera mené à l'été 2024 parmi les enseignant.es répondant.es

Étude dirigée par Maria Vincenza Raso, professeure à la Faculté d'éducation, avec la collaboration d'Audrey Ménard, enseignante à l'éducation préscolaire.
Approuvée par le comité d'éthique de la recherche

UDS Université de Sherbrooke

Pour contacter la responsable du projet :
maria.vincenza.raso@usherbrooke.ca

Enseignant.es à l'éducation préscolaire recherchés.es

Pour une étude portant sur les significations et représentations des notions d'agressivité, de conflit, de violence et d'incivilité auprès des personnes enseignantes de l'éducation préscolaire au Québec

Critères de participation

- Être enseignant.e à l'éducation préscolaire au Québec
- Être intéressé.e à répondre à un sondage en ligne (25 minutes environ)

Cliquez sur le lien menant au sondage et y répondre avant le 30 juin 2024

Pour participer  <https://forms.office.com/r/VtXWKUbp8t>



COMITÉ DE L'ACTION FÉMINISTE

Les 21 et 22 mars dernier, le comité de l'action féministe du SES, soit Marie-Ève Pedneault, Jessica Dubois et Stéphanie Sylvain-Prévost, s'est rendu au 50^e anniversaire du comité de l'action féministe de la CSQ.



Une vidéo démontrant le chemin parcouru grâce à la persévérance et la ténacité de celles et ceux qui ont contribué à rendre notre société plus juste est disponible au lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=QTfxOVYMJdl>

Pour la prochaine année scolaire, le comité souhaite mettre en place différentes actions dans les milieux et ainsi faire connaître davantage les enjeux relatifs à ce comité. Si vous souhaitez vous joindre à elles, veuillez communiquer avec le Syndicat.

Info express

Vous déménagez?

Transmettez-nous votre nouvelle adresse et numéro de téléphone en nous écrivant au : ses@lacsq.org.

Bilan de la négociation sectorielle

Nous vous invitons à remplir la consultation ci-dessous afin de faire le bilan de la négociation sectorielle.

La consultation prend environ de 10 à 15 minutes et vous avez **jusqu'au 30 septembre 2024** pour y répondre.

[Bilan des négociations - FSE \(limesurvey.net\)](https://limesurvey.net).

HORAIRE D'ÉTÉ 2024

Fête de la St-Jean-Baptiste : **24 juin 2024 – Bureaux fermés**

Horaire d'été : du 24 au 28 juin et du 12 au 19 août inclusivement

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h 13 h à 15 h 30
Vendredi : 8 h 30 à 12 h Fermé en après-midi

FERMETURE DU BUREAU

28 juin 2024 (12 h) au 12 août 2024 (inclusivement)

